



D3310-Direction de la commande publique-Marchés

DECISION DU MAIRE N° d.2023.076

Marchés de fournitures courantes, de services et de travaux passés suite à procédures dont le montant justifie le transfert au contrôle de légalité et des avenants conclus dans le cadre de cette délégation entre le 11 mars et le 17 mai 2023.

LE MAIRE DE LA VILLE DE VERSAILLES

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-22 alinéa 4, L2131-1, L2131-2, 4°, D2131-5-1 et R2131-6 ;
- Vu Le Code de la commande publique notamment les articles L. 2124-1 et R 2124-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure formalisée, les articles L.2122-1 et R.2122-1 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence ,les articles L.2123-1 et R 2123-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée, les articles L.2194-1 et R.2194-1 et suivants relatifs aux conditions de modification d'un marché public, et les articles L. 2125-1 et R 2162-15 et suivants relatifs aux modalités de passation des concours ;
- Vu la délibération n° D.2020.05.18 du Conseil municipal de Versailles du 27 mai 2020 accordant au Maire les délégations prévues à l'article L.2122-22 précité ;
- Vu l'arrêté municipal n° A.2023.234 du 3 février 2023 donnant délégations de fonctions et de signatures aux élus de la ville de Versailles ;
- Vu le budget de l'exercice en cours ;

Conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales, le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des marchés et avenants conclus sur la base de la délégation qu'il a reçue à cet effet dans le cadre de la délibération n°D.2020.05.18 du 27 mai 2020 susvisée.

La liste des marchés de fournitures courantes, de services et de travaux passés suite à procédures dont le montant justifie le transfert au contrôle de légalité et des avenants conclus dans le cadre de cette délégation entre le 11 mars et le 17 mai 2023 est la suivante :

DECIDE :

- 1) Casse de monuments funéraires et exhumations dans les cimetières de la Ville de Versailles - Accord-cadre mono attributaire à bons de commande conclu avec la société SAS CCE France, domiciliée 2 rue Antonin Magne - 45400 Fleury-les-Aubrais, suite à une procédure adaptée ouverte pour une durée de 4 ans à compter de la date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 700 000,00 € HT pour sa durée totale.
- 2) Prestation de recrutement de professionnels de la petite enfance (intérim) pour la ville de Versailles - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société Les Intérimaires Professionnels - LIP Médical Paris, domiciliée 61 rue de l'Arcade - 75008 Paris, suite à un appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de la notification du contrat. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un montant maximum de 800 000 € HT sur sa durée globale.
- 3) Fourniture de petits matériels, de consommables informatiques et de reprographie, et d'accessoires audiovisuels et de téléphonie (3 lots) - Lot 1 : fourniture de consommables pour systèmes d'impression - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société PRINTERREA, domiciliée 1 impasse des Forts - 28500 - Cherisy, suite à un appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de la notification du contrat. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un montant maximum de 110 000 € HT sur sa durée globale.
- 4) Fourniture de petits matériels, de consommables informatiques et de reprographie, et d'accessoires audiovisuels et de téléphonie (3 lots) - Lot 2 : fourniture de petits matériels et fournitures informatiques, audiovisuels et de téléphonie - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande,

conclu avec la société NET RAM, domiciliée 5 rue Gustave Nadaud - 69007 Lyon, suite à un appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de la notification du contrat. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un montant maximum de 190 000 € HT sur sa durée globale.

- 5) Fourniture de petits matériels, de consommables informatiques et de reprographie, et d'accessoires audiovisuels et de téléphonie (3 lots) - Lot 3 : fourniture de consommables pour matériels de reprographie - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, conclu avec la société CERTA, domiciliée 189 rue d'Aubervilliers - 75018 Paris, suite à un appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de la notification du contrat. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un montant maximum de 17 000 € HT sur sa durée globale.
- 6) Mission de maîtrise d'œuvre - Rénovation du clos couvert de l'Eglise Notre-Dame à Versailles - Marché subséquent 1ère tranche de travaux - Avenant n°2 au marché subséquent conclu avec la société AC PERROT ET F. RICHARD, ayant pour objet l'ajout d'une mission complémentaire de suivi des travaux de mise en lumière de l'édifice et du parvis. Cet avenant implique une augmentation du montant initial du marché subséquent de 10 000 € HT qui passe ainsi à 328 592,12 € HT, soit une augmentation de 3,13%.
- 7) Fourniture de produits d'entretien et d'articles de droguerie pour le groupement de Versailles notamment pour la ville de Versailles, le CCAS, la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc et les communes de Bailly, Bougival, Fontenay-le-Fleury, et Jouy-en-Josas - Lot 1 Produits d'entretien - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société ORAPI HYGIENE IDF, domiciliée au 101 Boulevard d'Italie - 77127 Lieusaint suite à un appel d'offres ouvert pour une durée de 48 mois à compter de sa notification - Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un montant maximum de 1 357 000,00 € HT pour sa durée totale.
- 8) Fourniture de produits d'entretien et d'articles de droguerie pour le groupement de Versailles notamment pour la ville de Versailles, le CCAS, la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc et les communes de Bailly, Bougival, Fontenay-le-Fleury, et Jouy-en-Josas - Lot 4 Sacs poubelles - Marché conclu avec la société PLG, domiciliée Rue Nungesser et Coli – Saint-Aignan de Grandlieu - BP 03 - 44860 Pont Saint Martin suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 48 mois à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un montant maximum de 438 000 € HT pour sa durée totale.
- 9) Fourniture de petits matériels, de consommables informatiques et de reprographie, et d'accessoires audiovisuels et de téléphonie, pour les services de la ville de Versailles, de son CCAS et de la CA VGP (3 lots) - Lot n°1 : fourniture de consommables pour systèmes d'impression - Avenant n°1 à l'accord-cadre conclu avec la société PRINTERREA, ayant pour objet la modification de la répartition du montant maximum du contrat entre les membres du groupement de commandes. Cet avenant est sans impact sur le seuil maximum de l'accord-cadre.
- 10) Travaux de construction de la nouvelle maison de quartier des Chantiers - Lot n°2 : Etanchéité - Toiture Terrasse - Avenant n°1 au marché conclu avec la société SOPREMA ENTREPRISE, ayant pour objet la prise en compte des travaux modificatifs ou supplémentaires intervenus, sur ordres de service, au cours du chantier, suite à l'accord des parties sur le coût correspondant. Cet avenant implique une augmentation du montant initial du marché de 10 235,75 € HT, qui passe ainsi à 83 235,75 € HT, soit une augmentation de 14,02%.
- 11) Travaux de construction de la nouvelle maison de quartier des Chantiers - Lot n°3 : Menuiseries métalliques- Serrurerie - Avenant n°1 au marché conclu avec la société REITHLER, ayant pour objet la prise en compte des travaux modificatifs ou supplémentaires intervenus, sur ordres de service, au cours du chantier, suite à l'accord des parties sur le coût correspondant. Cet avenant implique une augmentation du montant initial du marché de 5 282,00 € HT, qui passe ainsi à 227 532,00 € HT, soit une augmentation de 2,38%.
- 12) Travaux de construction de la nouvelle maison de quartier des Chantiers - Lot n°4 : Plâtrerie - Plafonds suspendus - Avenant n°1 au marché conclu avec la société SEM BAT, ayant pour objet la prise en compte des travaux modificatifs ou supplémentaires intervenus, sur ordres de service, au cours du chantier, suite à l'accord des parties sur le coût correspondant. Cet avenant implique une augmentation du montant initial du marché de 12 351,30 € HT, qui passe ainsi à 160 351,30 € HT, soit une augmentation de 8,35%
- 13) Travaux de construction de la nouvelle maison de quartier des Chantiers - Lot n°5 : Menuiseries bois – Agencement – Habillage bois – Parquet - Avenant n°1 au marché conclu avec la société

ETABLISSEMENTS MILLET, ayant pour objet la prise en compte des travaux modificatifs ou supplémentaires intervenus en plus ou moins-value, sur ordres de service, au cours du chantier, suite à l'accord des parties sur le coût correspondant. Cet avenant implique une augmentation du montant initial du marché de 17 793,10 € HT, qui passe ainsi à 231 993,10 € HT, soit une augmentation de 8,31%.

- 14) Travaux de construction de la nouvelle maison de quartier des Chantiers - Lot n°6 : Revêtement durs - Avenant n°1 au marché conclu avec la société DOUMER - DE COCK, ayant pour objet la prise en compte des travaux modificatifs ou supplémentaires intervenus, sur ordres de service, au cours du chantier, suite à l'accord des parties sur le coût correspondant. Cet avenant implique une augmentation du montant initial du marché de 662,07 € HT, qui passe ainsi à 46 551,87 € HT, soit une augmentation de 1,44%.
- 15) Travaux de construction de la nouvelle maison de quartier des Chantiers - Lot n°8 : Chauffage – Ventilation – Climatisation – Plomberie – Sanitaire - Avenant n°1 au marché conclu avec la société TOURNOIS, ayant pour objet la prise en compte des travaux modificatifs ou supplémentaires intervenus, sur ordres de service, au cours du chantier, suite à l'accord des parties sur le coût correspondant. Cet avenant implique une augmentation du montant initial du marché de 17 673,50 € HT, qui passe ainsi à 394 990,50 € HT, soit une augmentation de 4,68%.
- 16) Travaux de construction de la nouvelle maison de quartier des Chantiers - Lot n°9 : Electricité courants forts et faibles - Avenant n°1 au marché conclu avec la société ETCE92, ayant pour objet la prise en compte des travaux modificatifs ou supplémentaires intervenus, sur ordres de service, au cours du chantier, suite à l'accord des parties sur le coût correspondant. Cet avenant implique une augmentation du montant initial du marché de 17 800,86 € HT, qui passe ainsi à 161 486,13 € HT, soit une augmentation de 12,39%.
- 17) Travaux de construction de la nouvelle maison de quartier des Chantiers - Lot n°11 : Equipements scénographiques - Avenant n°1 au marché conclu avec la société AMG-FECHOZ, ayant pour objet la prise en compte des travaux modificatifs ou supplémentaires intervenus, sur ordres de service, au cours du chantier, suite à l'accord des parties sur le coût correspondant. Cet avenant implique une augmentation du montant initial du marché de 7 362,00 € HT, qui passe ainsi à 92 026,00 € HT, soit une augmentation de 8,70%.
- 18) Acquisition d'une structure CTS et de matériel de musculation (2 lots) - Lot n°2 - Acquisition et installation de matériels de musculation. Marché conclu avec la société MULTIFORM, domiciliée au lieu-dit Grand pont, 13640 La Roque d'Antheron, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert et pour un montant forfaitaire de 84 179,90 € HT. Ce marché démarre à sa notification et se termine au terme de la garantie fixée par le titulaire dans l'acte d'engagement. Le délai de livraison et installation du matériel est fixé à 15 jours maximum. Les équipements de musculation devront être livrés au plus tard le 15 août 2023.
- 19) Acquisition d'une structure CTS et de matériel de musculation (2 lots) - Lot n°1 : Fourniture et pose d'une structure de musculation et d'une structure CTS. Marché conclu avec la société HALL EXPO, domiciliée Route d'Irigny - ZI nord - BP 40 69530 - Brignais suite à une procédure sans publicité ni mise en concurrence (la 1ère consultation ayant été infructueuse) et pour un montant forfaitaire de 226 015,11 € HT. Ce marché démarre à sa notification et se termine au terme de la garantie fixée par le titulaire dans l'acte d'engagement. Le délai d'exécution des prestations est fixé à 4 mois maximum à compter de la notification du contrat. La structure devra être livrée et installée pour le 31 juillet 2023.
- 20) Travaux de réalisation d'une structure d'accueil et de vestiaires avec accès PMR pour le Centre hippique de Versailles (CHV) - Lot 3 - Menuiseries extérieures métalliques - Serrurerie - Avenant n°1 au marché conclu avec la société Michel SIMO, ayant pour objet de supprimer du marché une partie du poste études d'exécution, réalisée par la maîtrise d'œuvre en lieu et place de l'entreprise de travaux, momentanément défaillante (après mise en demeure), afin de limiter l'impact de cette défaillance sur le déroulement du chantier. Cet avenant implique une diminution du montant initial du marché de 1 260 € HT, qui passe ainsi à 106 385,70 € HT, soit une diminution de 1,17%.
- 21) Petites créations et entretien des réseaux d'arrosage et des bassins de rétention pour divers services de la ville de Versailles. Lot 2 : entretien des réseaux d'arrosage des équipements sportifs. Avenant n°1 au marché conclu avec la société EGM, ayant pour objet son transfert à la société BOTANICA JARDINS SERVICES, domiciliée 885 avenue du Dr Lefebvre - Les Twins II - 06270 Villeneuve-Loubet. Cet avenant est sans impact financier sur le marché.

- 22) Travaux de revêtements de chaussées et de trottoirs dans diverses rues de Versailles et dans les zones de compétences déléguées à la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc (2 lots) - Lot n°1 : Travaux de grosses réparations de revêtements de chaussées et de trottoirs - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société COLAS, domiciliée 3 rue Camille Claudel - ZAC du Trianon - 78450 Villepreux, suite à un appel d'offres ouvert pour une durée allant de la date de notification du contrat jusqu'au 1er juin 2026. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un montant maximum de 3 500 000,00 € HT sur sa durée globale.
- 23) Travaux de revêtements de chaussées et de trottoirs dans diverses rues de Versailles et dans les zones de compétences déléguées à la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc (2 lots) - Lot n°2 : Travaux d'entretien des trottoirs et chaussées - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société ASTEN, domiciliée 66 rue Jean Jacques Rousseau - 94200 Ivry sur seine, suite à un appel d'offres ouvert pour une durée allant de la date de notification du contrat jusqu'au 5 mars 2027. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un montant maximum de 3 500 000,00 € HT sur sa durée globale.
- 24) Réalisation de diagnostics techniques, de contrôles et d'études pour divers services de la ville de Versailles et de Versailles Grand Parc (4 lots) - Lot 1 : Réalisation de diagnostics bâtementaires - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes conclu avec la société A.R.C, domiciliée 17 chemin du Charroi 69300 Caluire et Cuire, suite à un appel d'offres ouvert pour une durée de 48 mois à compter de la notification du contrat. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un montant maximum de 180 000,00 € HT sur sa durée globale.
- 25) Réalisation de diagnostics techniques, de contrôles et d'études pour divers services de la ville de Versailles et de Versailles Grand Parc (4 lots) - Lot 2 : Diagnostics de chaussées (amiante et HAP) - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes conclu avec la société GINGER CEBTP, domiciliée ZAC la clef Saint Pierre - 12 Avenue Gay Lussac - 78980 ELANCOURT, suite à un appel d'offres ouvert pour une durée de 48 mois à compter de la notification du contrat. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un montant maximum de 96 000,00 € HT sur sa durée globale.
- 26) Réalisation de diagnostics techniques, de contrôles et d'études pour divers services de la ville de Versailles et de Versailles Grand Parc (4 lots) - Lot 3 : Etudes et prestations géotechniques - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes conclu avec la société INFRANEO, domiciliée 140 avenue Jean Lolive - 93500 Pantin, suite à un appel d'offres ouvert pour une durée de 48 mois à compter de la notification du contrat. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un montant maximum de 414 000,00 € HT sur sa durée globale.
- 27) Réalisation de diagnostics techniques, de contrôles et d'études pour divers services de la ville de Versailles et de Versailles Grand Parc (4 lots) - Lot 4 : Contrôles et essais sur les réseaux d'assainissement et de voirie - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes conclu avec la société IDETEC ENVIRONNEMENT, domiciliée ZA Courtabœuf - 16 avenue de la Baltique - 91140 Villebon sur Yvette, mandataire du groupement d'entreprises IDETEC ENVIRONNEMENT / EAV / INFRANEO / TERIDEAL SEIRS TP. Ce lot a été déclaré sans suite puis relancé dans le cadre d'une procédure avec négociation pour une durée de 48 mois à compter de la notification du contrat. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un montant maximum de 2 150 000,00 € HT sur sa durée globale.
- 28) Travaux de réhabilitation de l'ancien hôtel des postes de Versailles - Avenant 1 au marché conclu avec la société Besnard et Chauvin-Marichez, ayant pour objet une diminution du montant initial du marché induit par la perception des primes de certificats d'économie d'énergie. Le montant initial du marché passe ainsi à 6 354 057,98 € HT, soit une diminution de 32 526 € HT.
- 29) Travaux d'aménagement de la rue des Etats Généraux et des Chantiers - Lot 1 : VRD Aménagement - Marché de travaux conclu avec la société COLAS France, domiciliée ZAC du Trianon, 3 rue Camille Claudel - 78450 Villepreux, suite à une procédure adaptée. Ce marché est conclu pour un montant estimatif de 2 533 876,15 € HT. La durée du chantier est estimée à 14 mois.
- 30) Travaux d'aménagement de la rue des Etats Généraux et des Chantiers - Lot 2 : Espaces verts - Marché de travaux conclu avec la société SEM Espaces Verts, domiciliée 36 rue Paul Langevin - 78370 Plaisir, suite à une procédure adaptée. Ce marché est conclu pour un montant estimatif de 84 018,31 € HT. La durée du chantier est estimée à 14 mois.

deux mois à compter de cette date.